

LA SEMAINE DE LA DOCTRINE LA VIE DES IDÉES

COLLOQUES

Expert et expertise en matière

pénale, colloque organisé par l'université Clermont-Auvergne et l'université

Aix-Marseille, sous la direction scientifique des professeurs Ph. Bonfils et F. Safi en partenariat avec LexisNexis et la revue *Droit pénal*, le 5 mai 2022 à 8H30, via Zoom ou à la faculté de droit et de science politique de l'université Aix-Marseille, amphî David, 3, av. Robert Schuman, Aix-en-Provence (13) (Inscription avant le 2 mai 2022 : <https://www.azur-colloque.fr/AMU/inscription/inscription/189/fr>).

Droit des dessins et modèles,

conférence organisée par l'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI) le mercredi 18 mai 2022, de 9h à 13h, à l'université Paris-Panthéon-Assas. (irpi.fr ; irpi@u-paris2.fr).

Déontologie et discipline des auxiliaires de justice, quelles perspectives d'évolution ?

VI^e Journée Cambacérés organisée par la cour d'appel de Montpellier et la faculté de droit et de

science politique de l'université de Montpellier, le vendredi 20 mai 2022, à la faculté, Bâtiment 1, amphithéâtre Cambacérés (Sophie Vernay-Delcourt : 04 34 43 30 61 ; sophie.vernay-delcourt@umontpellier.fr).

OUVRAGES

Guide des pactes d'actionnaires et d'associés,

par Sophie Schiller, professeur agrégée de droit privé, université Paris Dauphine PSL et Didier Martin, avocat à la cour : LexisNexis, 3^e éd., mars

2022, 79 €.

Droit public économique,

par Didier Linotte, Dorian Piette et Raphaël Romi : LexisNexis, coll. Manuels, 9^e éd., mars 2022, 510 p., 39 €.

Colloque

497

La communication en période de crise

Université Panthéon-Assas, 1^{er} avr. 2022



Promotion 2021-2022, sous la direction de C. Pérès

Le master 2 Communication, sociologie du droit et de la justice - Panthéon-Assas, sous la direction du professeur Cécile Pérès, organisait en partenariat avec LexisNexis vendredi 1^{er} avril son colloque sur le thème : « La communication en période de crise ». Animés par Georges Peillon Neyrac, consultant expert en communication de crise, les débats ont porté sur les rouages de la communication de crise, devenue « un enjeu de premier plan de notre société » a rappelé Cécile Pérès en ouverture du colloque.

Crise de la Covid, crise en Ukraine, crise liée aux révélations Mc Kinsey, ... mais aussi crise existentielle, crise de la quarantaine, crise conjugale. « La multiplication des crises aujourd'hui fait de la crise un phénomène ordinaire » a affirmé Georges Peillon Neyrac, soulignant que « leur complexité (acteurs multiples, technologies, vitesse de propagation, gestion des émotions, etc.) impose la nécessité d'anticipation, de préparation, d'entraînement des organisations ».

De la définition du concept aux étapes de sa mise en oeuvre, les intervenants, tous passés par la communication au sein de cabinets ministériels, ont décrypté la communication de crise. Ainsi a-t-on appris qu'en chinois le concept de crise renvoie aux termes de « danger », mais aussi « d'opportunité ». Autrement dit, la crise est cet « événement inattendu qui fait peser sur une organisation un risque pour sa survie », tel que l'a défini Pierre-Henri Brandet, ancien journaliste, délégué à l'information et à la communication du ministère de l'Intérieur.

L'objectif est invariablement la sortie de crise rapide. La fonction de la communication est alors de « restaurer la confiance, montrer de l'empathie, rassurer, expliquer », a témoigné Anouck Paumard, juriste, directrice conseil chez Taddeo, et qui a œuvré pendant 10 ans au sien de cabinets ministériels et de collectivités locales. L'ancienne cheffe de cabinet au porte-parolat du gouvernement d'Edouard Philippe a livré son expertise des différentes étapes d'une communication réussie en rappelant cette citation de Warren Buffet : « Il faut 20 ans pour construire une réputation et 5 minutes pour la détruire ».

La crise va en effet « rebondir » sur les médias lorsque 4 éléments sont concernés : la vie/la mort suscitent l'émotion ; la justice/l'injustice comme grille de lecture ; l'impact environnemental ; un élément de nouveauté. Les intervenants sont revenus sur un cas d'école : l'affaire Lubrizol, cet incendie de l'usine chimique de Rouen intervenue le 26 septembre 2019 et qui a longtemps rebondi dans les médias. Ont également été analysées les crises liées aux attentats de 2015 ou plus récemment à la pandémie. « L'État se prépare aux crises qui sont modélisées », a expliqué Chloé Prompt, directrice associée du pôle Affaires Publiques et Institutionnelles d'Edelman France. « Pour les crises majeures, une cellule interministérielle de crise (CIC) est ouverte », comme actuellement concernant la Covid-19 ou la guerre en Ukraine.

Récente, la réflexion sur la communication de crise s'est progressivement imposée dans la sphère publique comme dans le secteur privé. 80 % des entreprises du CAC 40 sont désormais dotées d'une cellule de communication de crise. Au sein de l'administration centrale, pas moins de 1 000 communicants se déploient dans cette « bataille de la communication ».

Réunis le temps de ce colloque, les experts ont partagé leur expérience sur un sujet au cœur du master 2. Nul doute que les 13 étudiants de cette prestigieuse formation, créée par Jean Carbonnier, longtemps animée par François Terré et anciennement dirigée par Nicolas Molfessis, au Top 10 des masters les plus innovants, en ont retiré de précieux enseignements. « Le droit n'est pas qu'une technique : il est un instrument de communication et il est l'un des principaux rouages de la vie en société », peut-on lire sur le site du master 2 qui offre des débouchés dans les métiers de la communication juridique en plein essor.

Florence Creux-Thomas